

International

LE MAROC A VOTÉ : UNE PREMIÈRE FEMME À LA TÊTE DU GOUVERNEMENT, UN PAYS À « DEUX VITESSES »

Houssam Hatim

05/10/2026

Le 29 septembre 2026, le Roi Mohammed VI a nommé Fatima Ezzahra El Mansouri à la tête du gouvernement marocain, faisant d'elle la première femme à occuper ce poste dans l'histoire du royaume. Derrière cet événement inédit, les élections législatives du 23 septembre 2026 livrent leurs propres enseignements : une victoire attendue du Parti authenticité et modernité, le retour en force du Parti de la justice et du développement et une participation au plus bas depuis vingt ans. Selon Houssam Hatim, ancien journaliste au Maroc, ce sont autant de signaux qui dessinent, pour le nouvel exécutif, un mandat à deux vitesses, à l'image du pays.

Le 29 septembre 2026, le roi Mohammed VI a nommé Fatima Ezzahra El Mansouri cheffe de gouvernement marocain et l'a chargée de former le nouvel exécutif. Coordinatrice de la direction collégiale du Parti authenticité et modernité (PAM), maire de Marrakech et ministre sortante de l'Aménagement du territoire, elle devient la première femme à diriger le gouvernement dans l'histoire du royaume. Inédite, sa nomination résonne à travers le monde. De la [BBC](#) au [New York Times](#), en passant par [Der Spiegel](#) ou encore [La Repubblica](#), les médias internationaux dressent le portrait de cette avocate de formation qui préside aux destinées de son parti depuis deux ans après avoir dirigé son conseil national. En France, les quotidiens [Les Échos](#) et [Le Figaro](#) évoquent respectivement « une grande cheffe » et « la femme des premières au Maroc », quand [Libération](#) retrace le parcours d'une « Première ministre issue du sérail ». C'est que le choix porté sur Fatima Ezzahra El Mansouri est interprété, au Maroc, mais surtout à l'international, comme un symbole. « Une nomination symbolique du projet de modernisation conduit par Mohammed VI, notamment dans l'accès des femmes aux postes de responsabilité », écrit par exemple [Le Figaro](#), qui poursuit : « Elle s'inscrit également dans le parcours de réformes engagé sur leur place dans la société marocaine. » Cet écho médiatique, aussi légitime soit-il pour la première cheffe de gouvernement au Maroc, tend toutefois à reléguer au second plan les enseignements majeurs du scrutin qui l'a

pourtant portée au pouvoir.

Un podium inchangé, une majorité à construire

La nomination de Fatima Zahra El Mansouri ouvre dès lors les négociations pour la formation de la prochaine majorité. Avec 97 sièges sur 395, le PAM devra réunir 101 députés supplémentaires pour atteindre la majorité absolue à la Chambre des représentants. Une première épreuve pour la nouvelle cheffe du gouvernement, qui devra composer avec les nouveaux équilibres parlementaires issus des urnes. Leur principal enseignement : les trois partis de la majorité sortante occupent à nouveau le podium. Dauphin en 2021, le PAM est le seul des trois à progresser : avec plus de dix sièges par rapport à l'exercice précédent, il dame le pion au Rassemblement national des indépendants (RNI), qui recule à la deuxième place avec 66 sièges (-36). Son bilan contesté comme l'image ternie de son principal dirigeant et chef du gouvernement sortant, Aziz Akhannouch, expliquent ce déclassement. Le parti de l'Istiqlal (PI) conserve quant à lui la troisième place, avec 65 sièges (-16).

Ce nouvel ordre d'arrivée confirme la dynamique apparue au fil de la campagne. « PAM comme prévu », titre en une l'hebdomadaire *TelQuel* au lendemain des résultats. Sa victoire tient, entre autres, à son habileté électorale. Le parti du tracteur est d'abord parvenu à prendre ses distances avec le bilan gouvernemental, dont il est pourtant comptable, jusqu'à s'en ériger parfois en principal pourfendeur. Il a ensuite réussi à contenir le coût politique des accusations de corruption et de narcotrafic visant certains de ses cadres, après l'affaire dite de l'« Escobar du Sahara » et la condamnation récente de deux de ses dirigeants à plusieurs années de prison ferme¹. Enfin, le parti a démontré sa capacité à se renforcer en recrutant des notables et des professionnels du jeu électoral, y compris dans les rangs du RNI, reproduisant à son profit une dynamique dont ce dernier avait bénéficié en 2021.

Cette performance, le PAM la doit aussi à un homme : Fouzi Lekjaa. Président de la Fédération royale marocaine de football (FRMF) et ministre délégué chargé du Budget dans le gouvernement sortant, sa popularité comme son rôle pivot dans l'administration (directeur du Budget depuis 2011, membre du gouvernement à partir de 2021) ont bénéficié au parti. Officialisée deux mois seulement avant les élections, son irruption dans le match électoral a donné du relief à une pré-campagne jusque-là morne et installé un duel avec le chef du gouvernement sortant. Propulsé au bureau politique, son nom figurait ainsi parmi les sérieux prétendants à la tête du prochain gouvernement, aux côtés de Fatima Ezzahra El Mansouri, finalement désignée. Rien dans la Constitution n'impose ce choix précis : l'article 47 réserve seulement la chefferie du gouvernement au parti arrivé en tête. Mais l'usage, installé depuis 2011, a toujours réservé la nomination royale au premier responsable de

la formation, pas à une autre de ses figures, fût-elle, comme Fouzi Lekjaa, au centre de la campagne.

Recevez chaque semaine toutes nos analyses dans votre boîte mail

[Abonnez-vous](#)

Le retour du PJD : vers une nouvelle bipolarisation ?

Un autre homme est sorti renforcé de ce scrutin : Abdelilah Benkirane. Ancien chef du gouvernement (2011-2017), le secrétaire général du Parti de la justice et du développement (PJD) peut revendiquer une part dans le retour spectaculaire du parti à référentiel islamiste. Après sa débâcle électorale de 2021, qui l'avait fait passer de 125 à 13 sièges, le parti de la lampe semblait condamné à la marginalisation. Il remonte pourtant à la quatrième position, avec 54 sièges. Son classement, juste après le trio de tête, masque une performance plus favorable : en nombre de suffrages exprimés, le PJD devance le RNI, pourtant arrivé deuxième en sièges. On peut, à ce stade, attribuer ce résultat à la capacité du parti à récupérer une partie du vote de sanction dans les grandes villes, au maintien d'une base urbaine disciplinée et à l'habileté politique de son chef.

En choisissant, quelques heures seulement après la proclamation des résultats, de se ranger dans l'opposition, Abdelilah Benkirane s'impose, sans être lui-même député, comme le principal adversaire du prochain exécutif et du PAM, appelé à le diriger. Un choix cohérent, compte tenu de l'affrontement entre les deux formations, opposées depuis 2008, date de création du PAM. Ce duel, faut-il le rappeler, avait déjà conduit à une quasi-bipolarisation du paysage politique en 2016, mais dans une configuration inversée : porté par sa gestion du gouvernement, le PJD dominait alors un PAM cantonné à l'opposition, les deux formations dépassant le cap symbolique des 100 sièges, avec respectivement 125 et 102 sièges. Dix ans plus tard, les rôles sont inversés, et cette même logique s'apprête à marquer le prochain quinquennat.

Car, durant la législature 2021-2026, le PJD s'est imposé comme l'une des voix les plus audibles de l'opposition, malgré son infériorité numérique. En dehors de l'Hémicycle, Abdelilah Benkirane a multiplié les critiques contre la cherté de la vie, les soupçons de conflits d'intérêts et d'enrichissement illicite, tandis que le groupe parlementaire, conduit par Abdellah Bouanou,

pressait le gouvernement de s'expliquer sur les aides publiques, notamment celles accordées à l'importation du bétail et de la viande rouge. Par ailleurs, sur le projet de réforme du Code de la famille – l'un des dossiers sur le bureau de la nouvelle cheffe du gouvernement² –, le secrétaire général du parti a aussi réactivé les marqueurs conservateurs du PJD en contestant les orientations défendues par le camp progressiste. Autant de combats qu'un groupe parlementaire étoffé devrait permettre au PJD de porter avec plus de poids. Le retour de profils expérimentés au Parlement, comme l'ancien ministre et porte-parole du gouvernement Mustapha El Khalfi ou l'avocate et ancienne députée Amina Maelainine, devrait encore donner du relief à cette opposition.

Les grands absents du scrutin

Toujours est-il que cette élection peine à éclaircir la trajectoire du pays pour les cinq années à venir. « Le scrutin du 23 septembre n'a pas mis le cap du pays en débat, il était fixé avant la campagne. Il a tranché autre chose : qui l'exécutera », écrit l'hebdomadaire *TelQuel*. Ainsi, le contenu du prochain programme gouvernemental reste difficile à préciser, d'autant plus que plusieurs chantiers royaux sont érigés comme priorités par la quasi-totalité des partis. Faute de débat d'idées et de confrontation, les changements d'étiquette ont davantage retenu l'attention que les programmes. Un mot s'est imposé pour décrire cette séquence : le « mercato », emprunté au football. Transposé à la politique marocaine, il renvoie aux mouvements **de candidats d'un parti à l'autre**. Dans ce match électoral, les idées ont souvent été reléguées au banc de touche. Les supporters, eux, ont pour la plupart détourné le regard.

La mobilisation des électeurs en fournit une première mesure : seulement 38,02% des inscrits se sont rendus aux urnes, soit le plus faible taux de participation en vingt ans et une baisse de 12 points par rapport à 2021, année d'un triple scrutin (législatif, communal et régional). Rapporté à la population en âge de voter, le constat est sans appel : environ 6 millions de votants ont participé à cette élection, soit à peine un quart des quelque 25 millions de personnes en âge de voter. Le décalage apparaît aussi dans la composition des listes électorales : les 18-24 ans représentent seulement 4% des inscrits. Cette présence réduite contraste avec la place occupée par cette génération dans l'actualité récente. À l'automne 2025, le mouvement GenZ212 a porté dans la rue des revendications liées à l'emploi, à la santé et à l'éducation³ ; à l'été 2026, les tentatives de passage vers l'enclave espagnole Sebta (Ceuta en espagnol) ont exposé le désir de départ d'une partie des jeunes⁴. Ces deux séquences, chacune à sa manière, ont rendu visible un malaise générationnel qui s'est exprimé ailleurs que dans les urnes. Alors que les autres catégories sont aussi concernées par ces écarts, le géographe David Goeury en déduit, dans un entretien accordé à **Médias24**, que « l'électorat n'est pas du tout représentatif de la société marocaine. Il est

extrêmement âgé, extrêmement rural ».

À l'absence d'idées et à la faible participation – ou la forte abstention, c'est selon – s'ajoute le poids de l'argent dans la compétition électorale. Il y a d'abord les dépenses engagées durant la campagne. Faute d'indicateur permettant d'en mesurer l'ampleur, les données disponibles sur la publicité numérique et les alertes des associations donnent toutefois à voir le rôle prépondérant des ressources financières. « Même auréolé d'un prix Nobel, un candidat aux ressources limitées ne peut faire le poids face à un rival fortuné dans une circonscription, notamment rurale », compare l'éditorialiste Abdellah Tourabi. Viennent ensuite les soupçons de corruption qui pèsent sur la sincérité des urnes. **Les premières conclusions du Collectif associatif pour l'observation des élections (CAOE)** font état de 59 cas de personnes soupçonnées d'utilisation d'argent ou de corruption pour influencer le vote. À Tanger, **l'ouverture d'une enquête** pour des soupçons de fraude électorale et le placement en garde à vue du maire de la ville, l'un des cadres du PAM, jettent déjà une ombre sur le début de mandat de Fatima Ezzahra El Mansouri.

Un mandat à « deux vitesses »

Dans l'immédiat, le mandat sortant laisse au prochain gouvernement plusieurs dossiers en suspens, à commencer par la moralisation de la vie publique. Les soupçons de conflits d'intérêts, d'enrichissement illicite et de détournement de fonds publics ont nourri la défiance envers les institutions. Le nouvel exécutif devra notamment reprendre **le projet de modification du Code pénal** et le dispositif relatif à l'enrichissement illicite, retirés par le gouvernement sortant. À ces enjeux de probité s'ajouteront ceux qui touchent directement aux conditions de vie : pouvoir d'achat, emploi, santé et éducation. Les premières décisions du gouvernement pèseront sur la manière dont il sera reçu par la population. La nouvelle majorité sera attendue sur sa capacité à répondre à ces urgences tout en tournant la page des soupçons accumulés pendant le mandat précédent.

Sur la durée du mandat, deux grands rendez-vous structureront, en filigrane, l'action gouvernementale. Le premier lui vaut déjà un surnom : « **le gouvernement du Mondial** ». Co-hôte de la Coupe du monde de football 2030 avec l'Espagne et le Portugal, le Maroc joue gros après avoir fait du football l'un des instruments de sa projection internationale, grâce notamment aux résultats des Lions de l'Atlas et à l'organisation d'événements sportifs. En décidant d'accueillir la plus grande compétition sportive internationale, le royaume se fixe un cap décisif pour ses infrastructures, sa mobilité et son aménagement. Encore faut-il que ces transformations et les investissements mobilisés puissent bénéficier au plus grand nombre. Le deuxième rendez-vous concerne le Sahara : la résolution 2797, adoptée par le Conseil de sécurité en octobre 2025, a placé la proposition

marocaine d'autonomie au centre des négociations et ouvert une nouvelle séquence diplomatique. Pour le prochain exécutif, **cette avancée diplomatique** appellera sans doute des changements majeurs, à la fois constitutionnels et administratifs.

Le prochain quinquennat devra toutefois répondre à une question plus large : celle d'un Maroc à « deux vitesses », **une expression dont le Roi Mohammed VI a lui-même souligné la réalité**. D'un côté, un pays capable de construire des infrastructures de rang mondial, d'accueillir les grands événements et de renforcer son influence internationale. De l'autre, une jeunesse confrontée au chômage, des ménages exposés à la pression des prix et des services publics dont la qualité varie fortement selon les territoires. Une modernisation visible dans les grands projets, mais inégalement ressentie dans la vie quotidienne, comme l'ont pointé les jeunes manifestants du mouvement GenZ212 ou l'épisode migratoire de Sebta. Le nouvel exécutif sera jugé sur sa capacité à réduire cet écart, pour que le Maroc du Mondial soit aussi celui du pouvoir d'achat, de l'emploi, de l'éducation et de la santé. C'est à l'aune du quotidien, plus qu'à celle des stades, que se mesurera la légitimité d'un mandat porté par à peine un quart des personnes en âge de voter.

Crédit photo : Fatima Ezzahra El Mansouri/Facebook.

1. Nina Kozlowski, « Affaire du Pablo Escobar du Sahara : lourdes condamnations pour les deux barons du PAM », **Jeune Afrique**, 26 juin 2026.
2. Nina Kozlowski, « Législatives au Maroc : la réforme du Code de la famille, grand absent de la campagne », **Jeune Afrique**, 21 septembre 2026.
3. « La génération Z manifeste au Maroc : "Les hôpitaux avant la Coupe du monde" », **Courrier international**, 29 septembre 2025.
4. Mehdi Alioua, « Pourquoi le Maroc n'a pas pu orchestrer la crise de Ceuta », **Le Grand Continent**, 5 août 2026.